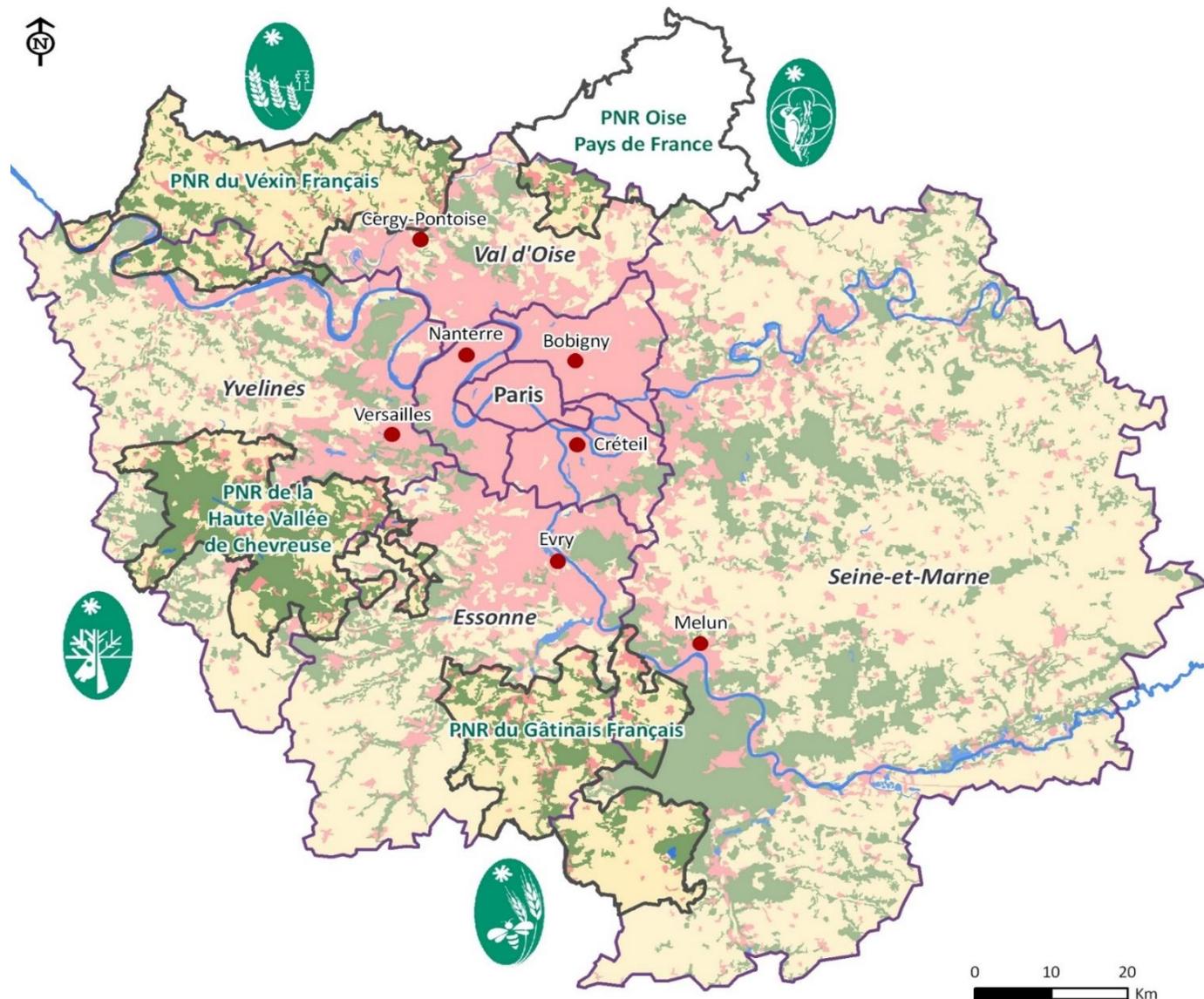




Un territoire de projet

LES PARCS NATURELS D'ILE-DE-FRANCE

	Nb. com.	Nb. hab.
Oise Pays de France	59	110 000
HVC	5 3	114 000
Gâtinais Français	69	82 000
Vexin Français	99	98 000



Sources : GeoFLA ©IGN - CorineLandCover 2006 - PNR ©Parcs naturels régionaux / Réalisation : Mission SIG PNRHVC - Novembre 2012

GOUVERNANCE

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a été créé par **décret** du Premier ministre en 1985. Issu d'un projet concerté et d'un diagnostic local approfondi.

C'est un **syndicat mixte** d'aménagement et de gestion gouverné par :

- Le **comité syndical** : constitués d'élus représentants 53 communes, 7 EPCI, 2 conseils départementaux et le Conseil régional, Il élit un bureau et les présidents des 9 commissions thématiques
- **Comité de pilotage régional** qui assure la cohérence des politiques publiques et permet d'ajuster le contrat régional
- **35 techniciens** chargés de mettre en œuvre les décisions du syndicat mixte
- Le Parc ne dispose pas de fonds propres et doit ses ressources à ses membres et aux frais de structure versés par la Région et l'Etat

Région (51%) ; les communes (29% - 4,75 € par habitant) ; Partenaires 12,5% ; Etat : 2,5% Recettes : 2,5%

LES CINQ MISSIONS DES PNR

(article R333-4 du Code de l'Environnement)

- 1 - Protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- 2 - Aménagement du territoire
- 3 - Développement économique et social
- 4 - Education à l'environnement
- 5 - Expérimentation, l'innovation



La Charte du Parc : projet de territoire pour 15 ans

MAISON DU TOURISME ET DE L'ECOMOBILITE



l'Aiguillage
TOURISME/MOBILITÉ
VALLÉE DE CHEVREUSE

LE CONTEXTE

Un projet qui répond aux objectifs de la Charte

Axe 2 – Un territoire périurbain responsable face au changement climatique.

Objectif stratégique 7 – Développer des modes durables de déplacement.

Objectif opérationnel 19 – Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle

Une opportunité : un site bénéficiant d'une position stratégique, l'ancienne maison du garde-barrière située à 100 m de la gare RER B de Saint-Rémy-lès-Chevreuse



LE CONTEXTE



Situé au départ d'une liaison douce et
d'une piste cyclable
Sur la Véloscénie Véloroute reliant
Paris au Mont-Saint-Michel

Juillet 2012 : **convention d'occupation
temporaire** PARC/RATP pour 15 ans

LA METHODE

ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES EN MATIERE DE DEPLACEMENT

QUEL MODE DE TRANSPORT UTILISEZ VOUS QUOTIDIENNEMENT ? (Etude CCI 2013)

46% Voiture - 19% transport en commun – 19% vélo - 6% deux roues motorisés - 4% à pied – 2 % VAE

Des contraintes identifiées autour de l'usage du vélo : Distances trop importantes - Contraintes topographiques - Contraintes météos – Insécurité

- Un constat : l'usage du vélo par les habitants est globalement réservé aux loisirs
- Des enjeux en terme de mobilité pendulaire bien identifiés

LA METHODE

ENQUÊTE SUR LES ATTENTES DES HABITANTS ET DES TOURISTES (Etude CCI 2013)

- Peu d'intérêt pour la vente de véhicules (vélos, vélos électriques, voitures électriques)
- Intérêt pour la location de vélos à assistance électrique pour 41% des interrogés qui l'utiliserait plutôt à la journée ou pour le week-end
- Intérêt pour la location de voitures électriques pour 25% des interrogés
- Intérêt pour d'autres prestations :
 - Les services permettant une utilisation éco-citoyenne de la voiture (co-voiturage, auto-partage...), Les services liés au vélo (entretien, réparation, parking), Les services liés la découverte touristique du Parc naturel régional (informations, circuits) sont très largement plébiscités
- Des enjeux de mobilité touristique identifiés de la part des touristes et des prestataires touristiques

UN EQUIPEMENT A DOUBLE VOCATION

Un pôle touristique :

➤ Espace d'accueil et d'information assuré par la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Services proposés :

Informations touristiques sur les Sites à visiter, activités, plaquettes de randonnées, activités sportives, événementiels, offres d'hébergements

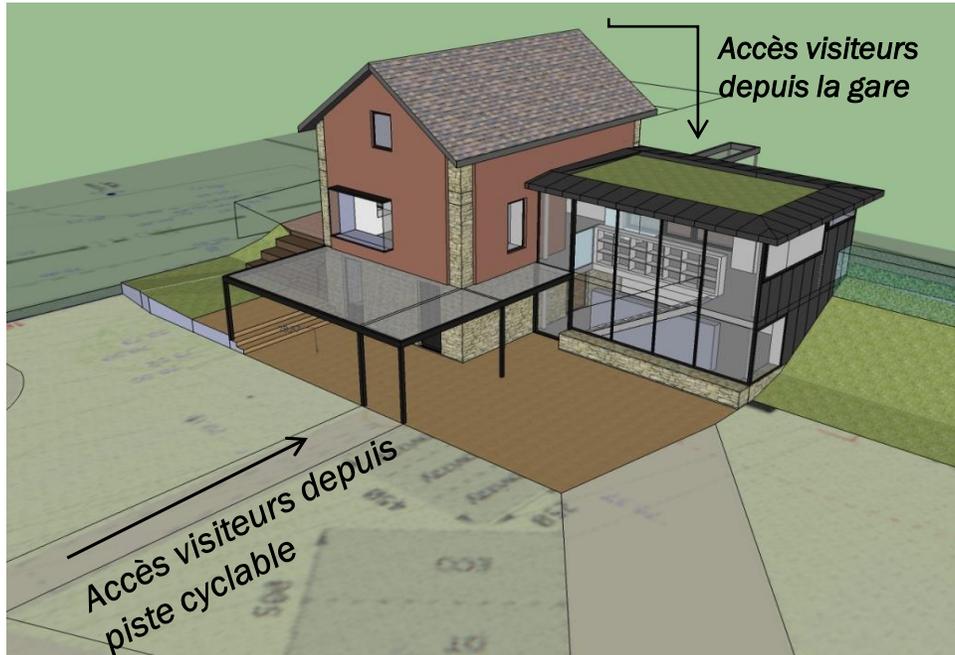
Un pôle Eco mobilité :

➤ Gestion confiée à l'entreprise Ecox dans le cadre d'une DSP. 2 personnes à TP (1 gérant et 1 mécanicien cycle)

Services proposés :

- Location courte, moyenne et longue durée de vélos et VAE
- Vente de VAE
- Entretien et réparation de vélos
- Gestion de l'abri à vélo
- Station de lavage et gonflage
- Information sur les itinéraires cyclables et balades à vélos existants sur le territoire

UN BATIMENT INNOVANT ET EXEMPLAIRE



- Réalisation des plans par un architecte chargé de réaliser la maîtrise d'œuvre.
- Respect de l'architecture originelle du bâtiment de la maison du garde barrière.
- Ajout d'une extension pour agrandir l'espace
- Partage de l'espace entre le pôle tourisme et le pôle Eco mobilité.



RDC niveau 1 : espace réservé au pôle touristique : accueil et information des visiteurs.

Rez-de-jardin : Espace réservé au pôle Eco mobilité : location, vente, réparation entretien de vélos et VAE.

EXEMPLE DE SERVICES MIS EN PLACE

Abri à vélos



Abri de 90 places :

- 60 places pour vélos en location
- 30 places pour vélos personnels des usagers du RER

•1 EMPLACEMENT 2€

•1 Journée

•1 EMPLACEMENT 10€

•1 Mois

•1 EMPLACEMENT 99€

•1 An

LOCATION DE TWIZY



20€

•1/2 journée

30€

. journée

OUVERTURE ET INAUGURATION DE L'AIGUILLAGE 30 MARS 2019



l'Aiguillage
TOURISME/MOBILITÉ
VALLÉE DE CHEVREUSE

BILAN AIGUILLAGE 2020

Les difficultés rencontrées depuis l'ouverture de l'équipement : travaux sur la ligne du RER B durant l'été / crise sanitaire

Une confirmation en lien avec les études réalisées en amont du projet :

- **Profil de la clientèle** : en majorité des touristes, essentiellement le week-end

Abri à vélo : très peu utilisé, twizy également très peu louée



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

- L'Aiguillage (laiguillage-tourisme-mobilite.fr)
- Mariannick Dumazeau : m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr